

Conditions Générales de Vente (CGV) - Biotech-Evolving

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de Biotech-Evolving et de ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services. Biotech-Evolving propose des services spécialisés en Naturo-énergétique et Quantum Business. Toute commande passée auprès de Biotech-Evolving implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Prestations

Biotech-Evolving propose des services de coaching en développement personnel, de soins énergétiques, et de consultations en Quantum Business. Les caractéristiques essentielles des prestations sont précisées sur le site internet de Biotech-Evolving, dans les fiches descriptives, ou dans tout autre document remis au client avant la validation de la commande.

3. Commandes

Les commandes sont validées une fois le devis signé par le client et le paiement effectué, sauf accord contraire mentionné par écrit. Toute commande validée entraîne l'acceptation des présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre les parties.

4. Tarifs

Les tarifs des prestations sont exprimés en euros (€) hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Les tarifs en vigueur sont ceux applicables au jour de la commande. Biotech-Evolving se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au moment de la commande. Des frais supplémentaires (déplacements, hébergement, matériel spécifique) peuvent être facturés en supplément.

5. Modalités de Paiement

Les prestations sont payables au comptant, à moins qu'un échéancier de paiement ait été convenu par écrit entre Biotech-Evolving et le client. Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, carte bancaire, prélèvement automatique, ou tout autre moyen convenu entre les parties.

6. Retards de Paiement

En cas de retard de paiement, les pénalités suivantes s'appliquent de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire :

- Retard de 7 jours : Majoration de 10% du tarif initial de la prestation.
- Retard de 14 jours : Majoration de 20% du tarif initial de la prestation.
- Retard de 21 jours : Majoration de 30% du tarif initial de la prestation.

- Retard de plus de 28 jours : Majoration de 50% du tarif initial de la prestation.

En outre, Biotech-Evolving se réserve le droit de suspendre toute prestation en cours jusqu'à régularisation du paiement. Tous les frais de recouvrement engagés seront à la charge du client.

7. Droit de Rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à compter de la date de signature du contrat ou de la commande.

Cependant, ce droit ne s'applique pas si l'exécution de la prestation a commencé avec l'accord du client avant la fin du délai de rétractation.

8. Annulation et Report

Toute demande d'annulation ou de report d'une prestation doit être communiquée par écrit à Biotech-Evolving au moins 48 heures avant la date prévue.

En cas d'annulation moins de 48 heures avant la prestation, Biotech-Evolving se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la prestation. En cas d'absence injustifiée à un rendez-vous, la prestation sera facturée intégralement.

9. Responsabilité

Biotech-Evolving s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir ses prestations dans les meilleures conditions.

Toutefois, Biotech-Evolving ne peut être tenu pour responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de l'interprétation des informations et conseils donnés.

Les prestations offertes ne remplacent en aucun cas une consultation médicale ou psychologique.

10. Confidentialité

Biotech-Evolving s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées avec ses clients. Les données personnelles et les informations sensibles communiquées au cours des séances ou dans le cadre des prestations seront traitées conformément à la législation en vigueur sur la protection des données personnelles.

11. Force Majeure

Biotech-Evolving ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations prévues dans les présentes CGV, si cette inexécution ou ce retard résulte d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence française.

12. Propriété Intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis au client demeurent la propriété exclusive de Biotech-Evolving, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

Le client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de Biotech-Evolving.

13. Litiges

En cas de litige relatif à l'exécution des prestations, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux dans le ressort desquels se trouve le siège social de Biotech-Evolving.

14. Droit Applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. Toute question relative aux présentes CGV qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations sera régie par la loi française.

Maysouète Thibaut
Responsable Biotech-Evolving
Quantum Manager
